

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 10 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 10 juillet, les membres composant le Conseil municipal, convoqués le 4 juillet 2025 par Monsieur Jean-Paul FAUCONNET, Maire, se sont réunis dans la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur le Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. FAUCONNET, le Maire

Mme VAVASSORI, M. CAREL, Mme VENTURA, M. MANGON, Mme PROVOST, Mme REGNAULD, M. BAKIR, Mme LEFELLE, M. MESA GIRALDO, Mme ROUSSEL, M. CHAMBORAIRE, M. PERNES, Adjoints – Mme MAILLOT, M. SALLIOT, M. NOBRE, Mme TISSOT, M. ASSILATAM, Mme BOUZIT (à partir de 19h52), M. CIANI, Mme AWAD, M. ITZKOVITCH, Mme DA COSTA, Mme THIBAUT, Mme BONNER, M. DELALANDE, Mme AUDO
Conseillers municipaux, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer, conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS EXCUSES AVEC POUVOIR : M. LE FLOCH à Mme REGNAULD - M. RICCARDI à M. ASSILATAM – Mme PAILLOT à Mme MAILLOT - M. CAVANNA à M. SALLIOT - M. DO ESPIRITO SANTO à M. CAREL - Mme SEBAN à Mme LEFELLE - M. CAPILLON à Mme DA COSTA - Mme JACAMENT à M. ITZKOVITCH - M. PARISE à Mme AWAD - Mme ZERROUR à Mme THIBAUT - Mme KELOUA à Mme BONNER - M. PAUTRE à M. DELALANDE

ABSENTS : Mme BAUBRY - Mme ELICE - Mme CARBONELL - Mme BOUZIT (jusqu'à 19h52) – M. POINSIGNON

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Patricia VAVASSORI

43 Conseillers municipaux en exercice

Présents : 27

Représentés : 12

Absent : 4

Début de séance : 19h40

Monsieur le Maire

Bonsoir, il est 19h40, je vous propose de démarrer notre Conseil municipal. Je demande à Mme VAVASSORI de faire l'appel.

Patricia VAVASSORI

Merci Monsieur le Maire. Bonsoir chers collègues, bonsoir Mesdames et Messieurs, bonsoir Mesdames et Messieurs de l'administration.

Procède à l'appel et annonce 38 présents ou représentés.

Monsieur le Maire

Merci Patricia. Je laisse la parole à Monsieur MANGON pour la présentation de ce budget supplémentaire.

1. ADOPTION DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2025
--

Pierre MANGON

Bonsoir Mesdames et Messieurs,

Je ne rentrerai pas dans une nouvelle présentation détaillée et fastidieuse de Budget supplémentaire.

En effet, celui-ci a été rejeté par notre assemblée le 25 juin dernier. Nous avons tenu compte des remarques faites sur la nécessité de laisser une plus grande part à l'investissement. Aussi, cette présentation ne reprendra que les modifications substantielles présentées dans ce nouveau projet de Budget supplémentaire. Tous les détails peuvent être consultés dans le nouveau rapport de présentation qui vous a été adressé par l'Administration.

La modification majeure, de laquelle découle l'essentiel des autres, est la réduction du montant de remboursement anticipé de l'emprunt qui s'établit dans ce nouveau projet de Budget supplémentaire à 1 072 402,83 €.

L'objectif est d'effectuer le remboursement anticipé principalement de deux emprunts contractés, à taux variables – si cette catégorie existait, je dirais même très variables – en 2009 et 2010.

La reprise finale de l'exercice 2024 arrêté au Compte financier unique reste évidemment inchangé et s'établit à 7 897 550,84 €.

Du côté des recettes nouvelles,

- en fonctionnement elles s'établissent à 591 620,80 €. Avec les 137 200 € liés à l'indemnité d'occupation du parking de la gare de Rosny qui étaient inscrits en investissement au Budget supplémentaire présenté le 25 juin ;
- en investissement elles s'établissent à - 1 370 915,85 €. Avec un ajustement des amortissements au chapitre 040, qui s'établissent désormais à 200.000 € contre 300.000 € dans le précédent projet de BS.

Du côté des dépenses nouvelles,

- en fonctionnement elles s'établissent à 1 528 435, 96 €. Avec l'ajustement de la réduction des intérêts de la dette à - 100 000 €, l'ajustement à 200 000 € des dépenses

d'amortissement au chapitre 042 et enfin la suppression, au chapitre 011, de 21 600 € pour le dispositif « Voisins vigilants ».

- en investissement elle s'établissent à 5 789 819,93 €. Avec une enveloppe dédiée au plan lumière qui s'établit désormais à 1 200 000 €, une enveloppe dédiée à l'entretien des voiries de 200 000 €, un remboursement de l'emprunt, comme indiqué plus tôt, à 1 072 402,83 €, une enveloppe de 816 000 € afin d'effectuer l'acquisition, en un seul versement en 2025, des terrains Sequens nécessaires à la phase 2 de Simone VEIL et enfin 10 500 € pour l'achat de tapis de gymnastique pour le gymnase Mermoz.

Ainsi, compte-tenu de ces nouveaux ajustements, tous mouvements réels confondus, le budget supplémentaire 2025 s'établit, en dépenses et en recettes, à 26 214 509,84 € compte-tenu de la reprise des restes à réaliser (reports) de l'exercice 2024, portant ainsi le budget 2025 consolidé (BP+BS) à 139 597 673,26 €.

La commission Ressources a été consultée lors de la séance du 8 juillet dernier. Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir en délibérer.

Monsieur le Maire

Merci Monsieur MANGON. Y a-t-il des interventions ? Monsieur ITZKOVITCH.

Ivan ITZKOVITCH

Une explication de vote, parce qu'en toute humilité, on est aussi à l'origine, enfin notre intervention de la dernière fois est à l'origine de modifications – je ne dis pas « du rejet » - mais des modifications qui ont été prises en compte entre temps. Donc déjà merci, puisque c'est toujours une bonne chose, même quand on est dans l'opposition, d'être écouté. On vous a demandé de réinvestir l'argent qui était mis en désendettement au profit des Rosnéens, vous l'avez fait. On ne peut que s'en féliciter pour les Rosnéens.

Pour autant, les remarques que nous avons faites restent vraies. La première c'est que l'endettement, quand on voit les ratios d'endettement de la commune, il n'y a rien de choquant. Je vous l'ai dit, ces ratios étaient bien moins positifs, notamment en 2014, donc je suis objectif, tout en étant objectif par rapport à la strate et par rapport à ce que l'on sait des taux d'endettement sur une commune comme la nôtre. On a encore une belle marge avant d'être « en danger ».

Donc on est toujours un peu circonspects par votre choix, d'autant plus que j'ai demandé des informations et je vous remercie, vous avez communiqué sur des prêts qui sont remboursés, donc des prêts qui ont été exclus en 2009 – 2010. Pour l'un, avec un capital restant dû qui est quand même bien entamé puisqu'on est à plus de la moitié. Certes, il coûte en fonctionnement parce qu'il y a les intérêts, mais on a quand même bien entamé le capital. Quand on regarde les taux, alors évidemment on n'est jamais à l'abris de ce sujet, puisque Monsieur MANGON l'a dit, c'est du taux variable mais on n'est pas sur un emprunt toxique. Quand on regarde les taux, on me dit autour de 2 ou 3 %, ce sont les taux actuels du marché.

Pareil sur le deuxième prêt, qui est peut-être un peu plus compliqué parce qu'il coûte peut-être plus cher et qu'il est peut-être un peu moins remboursé, mais en tout état de cause, nous, nous n'aurions pas fait ce choix-là de désendettement.

Nous avons été attentifs aux documents que vous nous avez envoyés, notamment aux comparatifs car c'est ça qui est intéressant, sur du coup où est-ce que vous mettez le 1,7 million. Alors nous avons bien noté que vous remettez 600 K€. Alors il y a déjà beaucoup de réinjecté dans les espaces publics. Mme VAVASSORI va être contente, mais peut-être qu'il aurait d'autres secteurs aussi... nous sommes alertés régulièrement, et vous aussi, sur notamment des structures sportives qui sont en état compliqué, ne serait-ce que faire des petits travaux, que l'on puisse profiter de l'été pour qu'à la rentrée les structures puissent être utilisées correctement. Bon vous faite un choix, ce n'est pas le nôtre, mais on le respecte puisque c'est vous qui êtes aux affaires. Ma collègue Stéphanie AWAD reviendra sur l'histoire des terrains Sequens, mais voilà, nous avons bien vu que le 1,7 million, vous l'avez rendu aux Rosnéens.

Nous n'aurions pas fait ces choix-là, nous n'aurions pas non-plus fait ce choix de désendettement, mais pour marquer le fait que ça va dans le bon sens, on ne votera pas contre, on s'abstiendra. Ceci pour vous montrer que nous ne sommes pas de mauvaise foi, nous sommes constructifs et nous prenons en compte le fait que vous ayez accédé à une partie de nos demandes. Je pense que c'est un vote de raison, une position de sagesse pour que ce budget puisse être adopté et que les sous-jacents c'est-à-dire l'éclairage et l'ensemble des choses qui sont « urgentes » puissent fonctionner et que les services puissent, dès demain, lancer les marchés et autres actes qui permettent que cet argent serve vraiment les Rosnéens.

Monsieur le Maire

Merci Monsieur ITZKOVITCH. En effet, il y a quelques urgences. D'autres interventions ? Mme AWAD.

Stéphanie AWAD

Merci Monsieur le Maire. Bonsoir à tous. Effectivement, je voulais rajouter une petite interrogation sur les sommes qui sont allouées pour Sequens, parce que si je comprends bien, ce sont bien les terrains pour la phase 2 de Simone VEIL. Initialement, vous aviez phasé le paiement à Sequens sur 2025 et 2026. Je voudrais savoir comment et pourquoi est-ce que, d'un coup, on paie l'ensemble sur 2025 ? Est-ce que c'est une exigence nouvelle de leur part ou est-ce que c'est juste le changement d'une écriture comptable ? Et est-ce que cela induit une accélération du plan Ecoles et de la phase 2 sur Simone VEIL ? Parce qu'effectivement, si les terrains sont payés plus tôt, acquis plus tôt, est-ce que cela induit un changement sur le calendrier de cette phase 2 qui est très largement attendue ?

Monsieur le Maire

En effet, c'est une conventionnelle avec Sequens et c'est une demande de Sequens de pouvoir payer le montant global de ce que nous leur devons, sans concessions. Sinon, ce sera...

Stéphanie AWAD

Ce n'était pas le cas il y a deux semaines.

Monsieur le Maire

Non, en effet, Sequens est très exigeant là-dessus. Donc nous préférons solder l'ensemble de ce que nous devons à Sequens, sinon ce sera une procédure entre Sequens et nous, nous et Sequens.

Stéphanie AWAD

Excusez-moi, mais je n'ai pas eu la réponse sur le changement de calendrier concernant la phase 2 de Simone VEIL.

Monsieur le Maire

Non, non.

Stéphanie AWAD

Ok, donc rien n'a changé.

Patricia VAVASSORI

Nous notons l'arrivée de Mme BOUZIT à 19h50.

Monsieur le Maire

Mme THIBAUT.

Magalie THIBAUT

Bonsoir Monsieur le Maire, bonsoir à toutes et tous. Aussi, une explication de vote, que nous avons eu également sur la première présentation du budget supplémentaire.

Nous vous avons fait part de nos remarques sur deux volets. La première était une incompréhension sur la stratégie financière que vous aviez prise avec effectivement le parti pris d'engager un désendettement financier de la Ville qu'on jugeait pas opportun, en tout cas au regard tout d'abord de la situation financière de la Ville et des besoins en matière d'investissement pour la population, notamment en termes d'équipements et que le reste des investissements que vous portiez, on considérait que c'était une politique de saupoudrage, pas que cette année mais finalement sur l'ensemble du mandat.

On reconnaît effectivement, comme nos collègues de l'URAM, que sur ce point vous avez fait quelques efforts puisque vous renoncez à l'enveloppe globale de 2,7 millions d'euros, mais il y a encore en tout cas une somme de plus d'1 million d'euros sur le désendettement que nous jugeons, aujourd'hui, pas nécessaire d'engager et qu'elle aurait pu servir à financer d'autres équipements publics de la Ville.

Donc pour cette raison-là, nous continuerons à voter contre et aussi parce qu'un budget supplémentaire s'élabore dans la cadre d'un budget global sur lequel nous avons aussi contre. Nous voterons contre aussi tout simplement parce qu'en termes d'explications, notamment sur le budget réservé à la voirie et spécifiquement sur la voirie avenue Jean Jaurès. En deux semaines d'écart, on a un budget qui a quasiment doublé sans nous donner d'explications. Par ailleurs, pour l'emprunter tous les jours à pied, je ne m'explique pas, lors du budget supplémentaire et quand les riverains vous ont dit pendant deux mois : « on n'a plus de lumière dans nos rues », vous expliqué aux riverains qu'il était impossible de faire les travaux parce que la Ville n'avait pas d'enveloppe financière. Pas plus tard que cette semaine, mardi, en passant, il y avait la moitié de la rue qui était éclairée et pas d'autres.

Je pense que cela mériterait quand même des explications. Qu'est-ce qui fait que, alors que le budget supplémentaire n'a pas été adopté, je constate que vous avez pu, a minima en tout cas, engager une partie des travaux pour que la moitié de la rue soit éclairée et pourquoi vous ne l'avez pas fait avant ?

Très honnêtement, les habitants du quartier très très large, je vous le dis, ne comprennent pas très bien ce que vous leur avez dit il y a deux mois, ce qu'ils voient dans leur rue, et encore, c'est la moitié de leur rue, alors qu'en fait le budget supplémentaire n'est pas voté.

Cela mérite quand même quelques éclaircissements pour les habitants. J'espère que cela n'arrivera pas les prochaines fois, mais il faut être un peu clair sur les indications données aux habitants, sur des problématiques qui ne sont pas des petits sujets, ce sont des problématiques du quotidien, juste pour pouvoir rentrer chez soi le soir.

Monsieur le Maire

Merci Mme THIBAUT, je laisse Mme VAVASSORI qui a ce sujet à cœur, vous apporter une réponse.

Patricia VAVASSORI

Effectivement Mme THIBAUT, lors de la panne du réseau d'éclairage public sur le secteur Jean Jaurès, élargi aux alentours, un certain nombre de réparations ont pu être faites sur le secteur Brossolette, Victor Hugo et le haut de Jean Jaurès, et donc ceci sans travaux supplémentaires, ça n'a donc rien à voir avec le BS.

Par contre, effectivement, j'avais donné comme information que les travaux de la rue Jean Jaurès ne pourraient pas être faits sans le passage en BS. Donc en fait, ce qui a été décidé c'est de reporter un petit peu dans le temps les travaux prévus au BP sur le centre-ville et de prioriser Jean Jaurès en attendant le vote du BS.

Donc l'enveloppe était d'environ 200 000 euros et là ce qui a été fait, c'est jusqu'à concurrence de l'enveloppe de 200 000 euros. Nos agents sont consciencieux et comprennent bien la problématique de sécurité pour les Rosnéens de se retrouver dans le noir, c'est particulièrement désagréable. Donc en fait, le nécessaire a été fait pour essayer de raccorder

au fur et à mesure de l'avancement des travaux. C'est pour cela que vous avez une partie du secteur qui a été rallumée.

Encore une fois, la promesse n'a pas pu être faite parce que rien n'était sûr. De rallumer un secteur qui n'est pas réparé en totalité, puisque là c'est de la rénovation, ce n'est pas du rafistolage, ce n'est pas de la réparation, c'est de la rénovation complète du secteur d'éclairage public. Donc c'était hasardeux d'aller promettre une réparation qui n'était pas sûre. Voilà pourquoi je ne me suis pas engagée et en toute transparence, j'avais annoncé que la réparation ne pourrait être engagée qu'à partir du BS. Quand je ne suis pas sûre, je ne m'avance pas. Je considère que c'est être honnête vis-à-vis des administrés.

Monsieur le Maire

Merci Mme VAVASSORI. En effet, des travaux ont commencé, bien nécessaires car tout le quartier était dans le noir. Y a-t-il d'autres interventions ? Monsieur CAREL ?

Pierre-Olivier CAREL

Monsieur le Maire, mes chers collègues, Mesdames et Messieurs, bonsoir.

En cette fin d'année scolaire, avec les marges de manœuvres permises par le BS, nous aurions pu aussi donner un coup de pouce aux associations sportives qui ont réalisé une belle saison, avec souvent à la clé, une accession à un niveau supérieur ou des déplacements pour des championnats de France voire européens. Le sport est un facteur de cohésion et d'égalité, je regrette que ça n'ait pas pu être pris compte.

On a inscrit 5000 euros pour la Nuit Blanche mais rien pour l'association en difficulté « l'épicerie du cœur » qui s'adresse aux 10 % des Rosnéens les plus fragiles et qui ne tiennent que grâce à l'aide alimentaire.

Un BS c'est aussi l'opportunité de mener à bien des engagements pris en début de mandat. 2,7 millions d'euros d'investissement permettaient d'être à la hauteur de la parole donnée. Je citerais le besoin de réhabilitation du gazon synthétique du stade Letessier, certes 450 000 euros, mais important. Promesse faite en début de mandat et sans cesse repoussée.

Il en est de même pour la réhabilitation du gymnase Lavoisier qui aurait dû être inauguré pendant ce mandat.

Et que dire de l'ancienne crèche Lucien Piron ou encore du City stade du Pré Gentil. Pour notre groupe, ce sont toujours de priorités.

Pour assurer la sécurité des habitants, nous avons aussi un projet de vidéo-protection important et efficace à développer en 2025. Au final, sur ce budget supplémentaire on se contentera de renouveler 4 caméras existantes.

S'agissant de l'inscription au budget supplémentaire (version 2) de 816 000 € sur une ligne appelée « complément terrains SEQUENS – anticipation PPI 2026 », on nous a fait croire lors de la préparation du budget que l'on pouvait payer en deux fois, alors que la totalité du versement de 1,5 million d'acquisition est due par acte notarié au 31 juillet 2025. Finalement, heureusement que le BS n'a pas été adopté le 25 juin.

Sur le projet de l'extension de l'école Simone Veil, dans l'étude d'actualisation de la prospective des effectifs scolaires à l'horizon 2032, il ressort deux scénarios dont un qui optimise l'existant et est qualifié de moins coûteux par le biais d'une re sectorisation de la carte scolaire, notamment avec l'école Raspail qui connaît 4 fermetures de classes en 4 ans. Sujet non débattu.

Ce budget supplémentaire, comme le budget voté en début d'année, est passé à une voix et n'est pas à la hauteur des attentes des Rosnéens, n'est pas à la hauteur des besoins concrets de notre Ville.

Pour notre groupe, ce budget n'intègre toujours pas les engagements pris en 2020 devant les électeurs lors de la fusion. Ce document financier illustre, une fois de plus, l'incapacité à

travailler avec l'ensemble des groupes de la majorité. Les Rosnéens méritent mieux que des décisions improvisées, sans concertation et surtout sans consultation. Pour notre groupe, nous réitérons qu'il faut changer de méthode pour travailler en responsabilité, en transparence et surtout en confiance avec les Rosnéens et pour les agents de la Ville.

Pour ne pas pénaliser, la plupart d'entre nous accepterons de voter ce budget supplémentaire, d'autres s'abstiendront car au sein de notre groupe, nous refusons de mettre en difficulté le fonctionnement de la Ville. Mesdames et Messieurs, je vous remercie.

Monsieur le Maire

Merci. Après toutes ces interventions, je vous propose de passer au vote.

Donc voici les résultats :

24 voix pour,
7 votes contre (R.E.S.) et 8 abstentions (Pierre-Olivier CAREL, Antonio NOBRE,
Stéphanie AWAD, Claude CAPILLON, Sylvie JACAMENT, Fabien PARISE,
Ivan ITZKOVITCH, Katia DA COSTA

SUFFRAGES EXPRIMES POUR

**39
24**

M. FAUCONNET, Mme VAVASSORI, Mme VENTURA, M. MANGON, Mme PROVOST, M. LE FLOCH, Mme REGNAULD, M. BAKIR, Mme LEFELLE, M. MESA GIRALDO, M. RICCARDI, Mme ROUSSEL, M. CHAMBORAIRE, M. PERNES, Mme MAILLOT, M. SALLIOT, Mme PAILLOT, M. CAVANNA, M. DO ESPIRITO SANTO, Mme TISSOT, M. ASSILATAM, Mme BOUZIT, M. CIANI, Mme SEBAN,

CONTRE

7

Mme THIBAUT, Mme BÖNNER, Mme ZERROUR, Mme KELOUA, M. DELALANDE, M. PAUTRE, Mme AUDO

ABSTENTIONS

8

M. CAREL, M. NOBRE, Mme AWAD, M. CAPILLON, Mme JACAMENT, M. PARISE, M. ITZKOVITCH, Mme DA COSTA,

Monsieur le Maire

Je vous remercie. Donc ce budget supplémentaire est adopté.

Je vous demande de rester parce que vous avez le document à signer. Merci de rester présent pour le moment.

Excellentes vacances et nous nous reverrons bien sûr au mois de septembre prochain, en pleine forme. Merci à vous.

PLUS RIEN N'ETANT A L'ORDRE DU JOUR, LA SÉANCE EST LEVÉE À 20H05.

La secrétaire de séance



Mme Patricia VAVASSORI

Le Maire,



Jean-Paul FAUCONNET

Vice-Président de Grand Paris Grand Est

